

Vincent BRESSAC

11 rue de Turenne
37000 Tours
06 22 03 07 67

vincent.bressac@gmail.com

www.vincentbressac.com

Tours le samedi 30 mai 2020

Conditions Générales de Vente

CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client notamment sur toutes les conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

ANCAREL fait parvenir au Client en double exemplaire une Convention de Formation Professionnelle telle que prévue par la loi. Le client s'engage à retourner à Vincent Bressac dans les meilleurs délais un exemplaire signé et faisant mention de son cachet commercial.

RÈGLEMENT ET PÉNALITÉS DE RETARD

Le règlement de l'intégralité de la facture s'effectue à réception de facture. Les pénalités en cas de règlement tardif s'élève à 3 fois le taux légal. Elles sont exigibles de plein droit dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées au débit de son compte.

ANNULATION

Toute annulation par le Client de la présente Convention, même en cas de force majeure, doit être communiquée par écrit (courrier ou mail) à Vincent Bressac

Pour une annulation formulée 20 jours ouvrés au moins avant le début de l'intervention, aucun dédommagement n'est dû.

Pour toute annulation formulée 20 jours ouvrés ou moins de 20 jours ouvrés avant le début de l'intervention : 50 % du coût de l'intervention reste immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Ces dispositions ne sont pas applicables si le Client demande un report dans les conditions fixées ci-après.

REPORT

Tout report demandé par le client, même en cas de force majeure, doit donner lieu à communication par le Client de dates ultérieures programmées dans l'année suivant le début initial de l'intervention. Ces dates doivent faire l'objet d'une validation par Vincent Bressac.

INEXÉCUTION DE LA PRESTATION

En cas de non réalisation totale ou partielle de la prestation du fait de Vincent Bressac, celui-ci propose un report. A défaut de report, Vincent Bressac rembourse au client les sommes indûment perçues si celles-ci ont déjà fait l'objet d'un paiement par lui.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à Vincent Bressac en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Vincent Bressac pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la réglementation française applicable à ces fichiers, le Client peut formuler une demande écrite à Vincent Bressac pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans les fichiers de Vincent Bressac.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de vente et tous les rapports entre Vincent Bressac et ses Clients relèvent de la Loi française.

RÈGLEMENT DES LITIGES

Tout différend découlant du présent contrat est soumis, à défaut d'accord amiable, à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Tours quel que soit le siège ou la résidence du Client.

ÉLECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite au siège social de Vincent Bressac 11 rue de Turenne 37000 TOURS.